

VANDERLINDEN, JACQUES. *Se marier en Acadie française. XVII^e et XVIII^e siècles.* [Moncton], Les Éditions d'Acadie en collaboration avec la Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, [1998], 270 p. ISBN 2-7600-0355-8

Gisèle Thériault

Volume 3, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201739ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201739ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thériault, G. (2005). Review of [VANDERLINDEN, JACQUES. *Se marier en Acadie française. XVII^e et XVIII^e siècles.* [Moncton], Les Éditions d'Acadie en collaboration avec la Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, [1998], 270 p. ISBN 2-7600-0355-8]. *Rabaska*, 3, 179–180.
<https://doi.org/10.7202/201739ar>

VANDERLINDEN, JACQUES. *Se marier en Acadie française. XVII^e et XVIII^e siècles.* [Moncton], Les Éditions d'Acadie en collaboration avec la Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, [1998], 270 p. ISBN 2-7600-0355-8.

L'ouvrage de Jacques Vanderlinden est un livre lourd de détails et d'exemples concernant les mariages en Acadie entre 1604 et 1710. Le but initial de l'auteur, qui est professeur de droit, est de mieux connaître l'histoire du droit en Acadie. Il considère divers aspects des mariages en se concentrant plutôt sur le village de Port-Royal. Dès le début, l'auteur annonce clairement que la plupart des résultats de son étude demeurent hypothétiques et conjecturaux, par manque de documentation historique de cette période. Toutefois, son exploration des nombreux documents existants, surtout les contrats du fonds Loppinot, ainsi que l'étude des œuvres de divers auteurs procurent un excellent portrait de la réalité matrimoniale de ce coin du pays.

Ce livre est divisé en deux chapitres : le premier traite de l'aspect personnel de la formation du mariage en Acadie, et le deuxième voit à l'aspect patrimonial. Dans le premier chapitre, l'auteur examine la dimension juridique, par exemple l'âge des époux au mariage, le degré de parenté entre les deux partis ainsi que les différences de religion. Dans chaque cas, l'auteur illustre son propos de plusieurs exemples. Il fait aussi mention des dimensions sociales et discute des différences nombreuses entre les familles seigneuriales et non seigneuriales. Dans le deuxième chapitre, l'auteur analyse en détail les aspects patrimoniaux qui sont en cause dans les contrats de mariage, et leurs différences selon l'appartenance sociale. Il aborde les questions suivantes : qui contracte, quand, et qu'indiquer dans le contrat ? Il constate une grande différence entre les familles riches et les pauvres dans la pratique du mariage, notamment dans la dot souvent transmise sous forme de bétail.

En général, ce livre est d'une grande valeur. Bien qu'il soit destiné à des universitaires, il sera certainement utile aux Acadiens qui veulent mieux comprendre leur histoire. Grâce à ses nombreux exemples, et en dépit de tableaux et graphiques difficiles à lire pour le profane, cet ouvrage saura intéresser le grand public, les archivistes et les généalogistes. Les ethnologues y trouveront aussi matière à réflexion.

GISÈLE THÉRIAULT

Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église